

**Grâce à votre soutien, de nouveaux projets pourront se développer et se renforcer**

- La généralisation tous les ans pour les formations Master d'un stage collectif et ethnographique dans la Région Pays de la Loire. Le lieu peut être choisi par les partenaires ;
- La découverte des institutions européennes et la réalisation d'une enquête collective à Bruxelles pour les étudiants inscrits en Master ;
- La mise en place d'un deuxième espace de visioconférence ;
- Le renouvellement des logiciels de traitement statistique des données.

**Comment verser votre taxe ?**

**Une démarche simple !**

^ La taxe d'apprentissage est le seul impôt sur lequel vous pouvez agir en choisissant l'affectation de votre versement.

^ La taxe d'apprentissage est un impôt dû par toutes les entreprises exerçant une activité à caractère industriel et commercial et toutes les sociétés ou personnes morales passibles de l'impôt.

^ L'UFR de sociologie est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage pour les catégories B et C et / ou par la règle du cumul au titre du barème hors quota.

^ Le décret N° 2005 -1341 du 28 octobre 2005 en régit les règles de versement. La collecte ne peut être réalisée que par un Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage, la CCI Nantes - Saint-Nazaire par exemple, ou tout organisme de votre choix.

N'oubliez pas de mentionner que votre versement est à virer sur le compte de l'Agent Comptable de l'Université de Nantes et de préciser qu'il est affecté à  
**l'UFR de sociologie**

domiciliation	code banque	code guichet	n° de compte	clé RIB
TP Nantes	10071	44000	00001000264	46



UNIVERSITÉ DE NANTES

## UFR de Sociologie

***Votre Taxe d'Apprentissage,  
pour donner vie ensemble  
à nos projets***



Madame, Monsieur,

L'enseignement de la sociologie à l'Université de Nantes vise des étudiants en formation initiale mais aussi des auditeurs de formation continue. Il forme des experts de l'enquête et de l'analyse des problèmes sociaux ou organisationnels et des professionnels de la formation et de la culture par la réflexion théorique, l'acquisition de méthodologies quantitatives et qualitatives et la confrontation directe au terrain.

L'UFR (unité de formation et de recherche) de sociologie, en relation étroite avec le laboratoire de sociologie CENS (évalué « A » par l'agence d'évaluation AERES), contribue activement à développer des Masters de qualité qui privilégient l'alternance formation/action:

**La spécialité Recherche** forme à concevoir, diriger et mener des enquêtes en sciences humaines et sociales sur des thèmes variés tels que la santé au travail, les risques sanitaires, les relations professionnelles, l'action publique,

**La spécialité Métiers du Diagnostic Sociologique** forme à la réalisation d'études sociologiques dans les entreprises et les administrations, notamment les collectivités territoriales,

**La spécialité Expertise des Professions et Institutions de la Culture** vise à professionnaliser les étudiants dans les métiers de la culture.

**La spécialité franco-allemande Analyse des pratiques culturelles** entend professionnaliser les étudiants dans l'expertise des relations culturelles entre la France et l'Allemagne.

Notre dynamisme et notre reconnaissance se sont construits année après année par des relations toujours plus fortes avec les collectivités territoriales et les entreprises locales et régionales qui nous accordent leur confiance, notamment en recevant nos étudiants de Master en stage et finançant des contrats d'enquêtes. Nos efforts sont régulièrement reconnus par des financements de thèses par la Région Pays de la Loire, des bourses CIFRE, allocations ministérielles.

Pour autant, dans un monde qui évolue très vite, dans une société qui cherche ses repères et dans des organisations qui souhaitent s'adapter, de nouveaux défis nous attendent pour former les futurs experts de l'analyse des sociétés. Ils nécessitent des investissements très importants en termes d'équipements et de projets.

Votre partenariat, au moyen du versement de la taxe d'apprentissage, peut nous permettre de relever ces challenges. Vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les plus dévoués.

Rémy LE SAOUT  
Directeur de l'UFR de SOCIOLOGIE



**Par le versement de la taxe  
d'apprentissage**

**De nombreux projets ont déjà vu le jour  
au sein de l'UFR de sociologie**

**L'aménagement et la création de nouveaux espaces dédiés aux étudiants :** Mise en place d'un espace de visioconférence, mise à disposition de deux salles informatiques, accessibilité WIFI dans le bâtiment, modernisation du centre de documentation.

**Une organisation pédagogique adaptée aux besoins des étudiants.** Avec une majorité de cours en petits effectifs, une expérimentation dès la première année du travail de terrain, également, une ouverture internationale: mobilité de 6 mois ou 1 an en Europe, en Amérique du Nord et du Sud; Organisation tous les ans de la « Semaine internationale de la sociologie » (invitation d'enseignants et spécialistes locaux, nationaux et internationaux)

**Des partenariats durables avec le monde professionnel :** L'organisation régulière de colloques et conférences, présence de l'UFR de sociologie aux salons étudiants.

**Pour mieux nous connaître :**

<http://www.univ-nantes.fr/socio>

**Contact : Dominique Gérard**  
dominique.gerard@univ-nantes.fr  
02.40.14.11.91